

C'CHARTRES HANDISPORT ET LOISIRS

LICENCE 2020/2021

- ▶ Nom :
- ▶ Né(e) :
- ▶ Lieu de naissance :
- ▶ Adresse complète :
- ▶ Tél :
- ▶ Email (obligatoire et unique pour finaliser la licence) :
- ▶ Prénom :
- ▶ Port :
- ▶ Nationalité :
- ▶ Handicap :

Choisissez une ou plusieurs activités pour la saison 2020/2021 :

Pièces à fournir: Avant le 31 Octobre 2020

Une majoration de 10% sera effective après cette date

- ▶ Un certificat médical (mention loisir ou compétition)
 - ▶ Un chèque à l'ordre de Chartres Handisport et Loisirs
 - Loisir : 75 € (assurance et prêt du matériel inclus)
 - Compétition : 100 € (assurance et prêt du matériel inclus)
- Pour toute activité supplémentaire, une cotisation de 15€ par activité sera demandée.

Si uniquement licence joelette : coureur = 40 €
pilote = 75 €

Exemple : Monsieur X souhaite faire du tennis de table en compétition, de la sarbacane en loisir et de la natation en loisir. Il devra donc payer 100€+15€(sarbacane)
+15€(natation).

Que ce soit en compétition ou en loisir, six disciplines sportives sont pratiquées :

- Boccia,
- Natation,
- Randonnée Pédestre (joelette)
- Sarbacane,
- Tennis de table,
- Tir sportif,

Encadrement :

GUET Pauline Licence STAPS mention activités physiques adaptées et santé

Le Président,
GALET Pascal



C'Chartres Handisport et Loisirs
136, rue Gaston Couté 28000 Chartres
02.37.20.99.88
06.30.69.00.67